

Communiqué de presse
Vizille, le 20 mai 2021

La Mission Locale pour l'emploi des jeunes du bassin d'emploi des Alpes Sud Isère et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes, la Mission Locale des Alpes Sud Isère, AKTO et 11 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 20 mai 2021 destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé fin mars 2018 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT (devenu AKTO) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE ALPES SUD ISÈRE À ACCÉDER À L'EMPLOI

- La Mission Locale intervient sur un territoire composé de 104 communes et de 4 EPCI qui couvre tout le Sud de l'Isère, pour une population totale d'environ 71 156 habitants.
- En 2020, 748 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Alpes sud Isère, 252 nouveaux contrats de travail ont été signés en 2020 dont 77% en CDD et 16% en CDI. 48 parcours de formation pour 48 jeunes ont été réalisés. Et 73 entreprises ont été contactées.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation et accompagnement renforcé, la mission locale accompagne les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : services de location de véhicules, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat, services de santé.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national, renouvelé le 21 mars 2018 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE ALPES SUD ISERE

→ 748 jeunes accompagnés en 2020

→ 34 missions d'intérim réalisées en 2020 (13% des entrées en situation d'emploi)

CHIFFRES CLÉS EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

→ Plus de 107 050 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 13,8 % de l'emploi intérimaire en France
→ 1451 agences d'emploi sur le territoire
→ L'évolution de l'emploi intérimaire est de -9,4% en décembre 2020 par rapport à décembre 2019.

« Face aux obstacles posés aux jeunes par la crise que nous traversons, le travail temporaire est une véritable solution et un tremplin professionnel. En tant qu'agence d'emploi, notre rôle est de nous mobiliser pour aider les jeunes à gagner en qualifications et compétences, et ainsi accéder à un emploi durable », déclare **Philippe GIRAUD**, Président régional de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.

« La signature de cette convention marque le renforcement des liens avec les agences d'emploi en faveur de la jeunesse de notre territoire » explique **Philippe ROBERT**, Président de la Mission Locale Alpes Sud Isère.

Les 11 agences signataires : ACE EMPLOI ; ADECCO ; AQUILA RH ; ERGALIS ; MANPOWER ; PROMAN ; RANDSTAD (INDUSTRIE, BTP) ; RANDSTAD INHOUSE SERVICES ; SYNERGIE (TERTIAIRE) ; WORK 2000 (METALLURGIE)



Contacts presse

Ema Hazan

06.54.56.11.74

ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO

AKTO, qui agit au nom et pour le compte de l'OPCO des services à forte intensité de main d'œuvre, est l'organisme référent en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8 650 en France), les salariés du secteur de l'intérim (780 000 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins et en écho avec le tissu économique des territoires. AKTO joue également un rôle de pivot entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant l'émergence de projets collectifs et permettant au travail temporaire de dynamiser et de renforcer son impact en faveur de l'emploi.

À propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 900 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions.

À propos de la Mission Locale Alpes Sud Isère

La Mission Locale Alpes Sud Isère dans sa mission de service public accompagne les jeunes du territoire dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. 12 salariés répartis sur 5 sites d'accueil proposent une offre de services large : orientation, formation, préparation à l'emploi, accompagnement à la recherche d'emploi, outils collectifs et individuels, accompagnement à la santé, aide à la mobilité ..

La MLASI travaille en lien avec les acteurs économiques du territoire apportant une expertise et des outils (modules collectifs, actions de recrutements, actions préparatoires, coaching, etc...) favorisant la mise à l'emploi des jeunes du territoire.

La question de l'emploi est centrale. Elle est la 1^{ère} demande exprimée par les jeunes se rendant à la Mission Locale.